

□ Les adjectifs possessifs :

❶ Les adjectifs possessifs servent à désigner l'appartenance. Ils servent à préciser qui possède la personne, l'objet, le lieu...désigné par le nom.

❷ Les adjectifs possessifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils complètent.

Exemple :

Ce livre est à moi. → C'est **mon** livre.

Cette maison appartient à mon oncle. → C'est **sa** maison.

Tableau récapitulatif des adjectifs possessifs :

	Masculin singulier	Féminin singulier	Féminin qui commence par une voyelle	Pluriel
A moi	Mon frère	Ma sœur	Mon amie	Mes parents
A toi	Ton frère	Ta sœur	Ton amie	Tes parents
A lui / A elle	Son frère	Sa sœur	Son amie	Ses parents
A nous	Notre frère	Notre sœur	Notre amie	Nos parents
A vous	Votre frère	Votre sœur	Votre amie	Vos parents
A eux / A elles	Leur frère	Leur sœur	Leur amie	Leurs parents

□ Les adjectifs démonstratifs :

❶ Les adjectifs démonstratifs servent à montrer précisément la personne, l'objet, le lieu...désigné par le nom.

❷ Les adjectifs démonstratifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils complètent.

Exemple :

→ **Ce** garçon est gentil.

→ Nom masculin singulier

→ **Cette** fille est intelligente.

→ Nom féminin singulier

❸ Il existe quatre adjectifs démonstratifs qui varient selon le genre (masculin ou féminin) et le nombre (singulier ou pluriel) du nom.

□ « Ce » est employé devant un nom masculin singulier commençant par une consonne.

Exemple : **Ce** livre est intéressant.

- « **Cet** » est employé devant **un nom masculin singulier commençant par une voyelle ou par u** « **h** » muet.

Exemple : **Cet animal** vit dans le désert.

Cet homme est sympathique.

- « **Cette** » est employé devant **un nom féminin singulier**.

Exemple : **Cette classe** est spacieuse.

- « **Ces** » est employé devant **un nom pluriel (masculin ou féminin)**.

Exemple : **Ces filles** travaillent bien.

Ces garçons sont courageux.